

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.
Un an... 18f. » 24f. »
Six mois... 10 » 15 »
Trois mois... 5 23 7 30

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE
Au bureau, place du Marché-
Noir, et chez MM. DUBOSSE,
JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

CHRONIQUE POLITIQUE.

THÉÂTRE DE LA GUERRE.

Le Gouvernement a reçu le rapport ci-après de M. le vice-amiral Hamelin, commandant en chef l'escadre française de la Méditerranée.

« A bord du vaisseau *la Ville de Paris*, Balthick, 21 mai 1854.

» Monsieur le Ministre,

» Parties le 17 avril de la baie de Kavarna, pour commencer leurs opérations de guerre dans la mer Noire, les deux escadres combinées ont jeté l'ancre, le 20 mai, devant Balthick, où elles vont s'occuper immédiatement de faire leur eau et les approvisionnements nécessaires.

» Il n'a pas dépendu de nous que les faits de guerre, dont cette croisière de plus d'un mois a été semée, ne fussent plus nombreux, plus importants; mais les forces navales russes se sont tenues tellement renfermées dans Sévastopol et à l'abri des mille bouches à feu de ce port, que pendant vingt jours passés à croiser à petite distance de ce point, nous n'avons pu amener un seul bâtiment ennemi à livrer combat, même à nos éclaireurs.

» D'un autre côté, nos croiseurs à vapeur ramassaient dans toute l'étendue de la mer Noire les bâtiments portant pavillon russe, lesquels constituent un assez grand nombre de captures depuis l'ouverture des hostilités, et, enfin, la division des vaisseaux et frégates à vapeur envoyée en mission le long des côtes de Circassie constatait que les Russes eux-mêmes avaient abandonné les seize forts échelonnés pendant plus d'un demi-siècle, à la suite de tant de travaux et de tant de combats, sur les 200 lieues de côtes qui séparent Anapa, près la mer d'Azoff, du port de Batoum, voisin des frontières de la Turquie: nouvel échec, ce me semble pour la puissance moscovite.

» En somme, Monsieur le ministre, si Votre Excellence veut bien considérer que le port impérial d'Odessa a été complètement détruit par nos bâtiments à vapeur; que la flotte russe, défilée dans ses ports, n'a pas osé en sortir pour venger cet échec; qu'il est interdi, sous peine de capture, au pavillon russe de sillonner dorénavant les eaux de la mer Noire, dont le Czar avait prétendu faire un lac moscovite; si l'on considère enfin que toutes les possessions russes de la côte de la Circassie ont

été détruites ou abandonnées, et que, par suite, le flanc de l'armée russe d'Asie se trouve à découvert, on ne pourra s'empêcher de reconnaître que cette première phase des opérations des escadres a produit des résultats assez notables, tout à l'avantage des puissances occidentales, tout au détriment de l'influence russe dans la mer Noire.

Je suis, etc.

HAMELIN.

On écrit de Constantinople, le 25 mai, à la *Gazette du Midi*:

« Le 23 du courant, sont arrivés ici sur les bateaux à vapeur le *Berthollet*, le *Caradoc* et le *Chepher*, M. le maréchal de Saint-Arnaud, lord Raglan, le séraskier Rizza-Pacha, le ministre de la marine Mehemet-Kebresli-Pacha, et leurs états-majors; ils s'étaient rendus à Varna pour y rencontrer Omer-Pacha et les deux amiraux Dumas et Hamelin. Omer-Pacha n'a pu quitter Schomla, parce que le voisinage de l'ennemi lui imposait une surveillance active; tous ces hauts personnages ont dû se rendre de Varna dans cette place forte. Le but de leur réunion était d'abord de faire agréer par Omer-Pacha que le commandement de toutes les forces combinées de terre fût remis au maréchal de Saint-Arnaud, ou, pour mieux dire, que celui-ci eût la direction supérieure des opérations de la campagne. On avait craint que le généralissime de l'armée ottomane ne fit des difficultés; mais, au contraire, il y a mis la meilleure grâce possible, et l'on a été bien vite d'accord. Il a ensuite annoncé que les Russes, au nombre d'environ 80 mille hommes, avaient passé le Danube à Silistrie, et assiégeaient cette ville avec 160 pièces de canon en batterie. Omer-Pacha pensait que si la place n'était pas bientôt secourue, elle tomberait infailliblement, et qu'il devenait nécessaire de livrer bataille aux ennemis pour la secourir. On ignore naturellement qu'elle a été la résolution prise par le conseil des généraux et amiraux réunis. Il se trouvait dans les environs de Silistrie des masses d'approvisionnement, que l'on n'avait pu faire entrer dans la ville, et dont les Russes se sont malheureusement emparés.

» La Dobrudscha étant une plaine très-marécageuse, et par conséquent fort malsaine, les troupes russes qui s'y trouvaient cantonnées avaient été atteintes de maladies graves et de typhus qui les décimaient. Elles ont été, en conséquence, obligées de rétrograder et d'aller établir leur camp tout-

fait sur les bords du fleuve, où l'air est moins mauvais.

» Les dernières nouvelles venues de Vienne annoncent que le Czar avait ordonné la formation d'une armée de 120 mille hommes sur les frontières de la Prusse, et d'une autre de 70 mille sur les frontières de l'Autriche, le long de la Transylvanie, de la Bukovine et de la Gallicie. On dirait que ce souverain veut tenir tête au monde entier.»

— Abel.

« Dans la conférence de Schomla, Omer-Pacha s'était plaint amèrement de ce qu'on paralysait ses opérations en ne lui envoyant rien de ce dont il avait besoin, comme troupes, munitions et approvisionnement, en l'oubliant complètement, et avait déclaré que, si cela devait continuer, il donnerait sa démission ou se brûlerait la cervelle. — Le maréchal de Saint-Arnaud, qui, aidé du général Bosquet, a pu apprécier la justesse de ses plaintes, les a appuyées auprès du Sultan. Reschid-Pacha a offert sa démission, et l'on dit que ce ministre et celui de la guerre, Rizza-Pacha, ne resteront peut-être pas longtemps au pouvoir. De fait, la situation est grave et demande plus d'activité et de zèle.

» Les Russes, après avoir évacué la Dobrudscha, ont été bloquer Silistrie. Cette place est forte, il est vrai, et bien défendue par 15,000 hommes qui, à l'abri de ses fortifications, peuvent résister aux 40,000 Russes qui les assiègent; mais on dit aussi que la place n'est pas suffisamment approvisionnée de vivres, et c'est par là que les Turcs auront à souffrir, si l'on ne vient promptement les dégager. Le maréchal de Saint-Arnaud s'est, du reste, montré fort satisfait du plan et des travaux d'Omer-Pacha, et s'est entendu avec lui pour la marche à suivre dans les futures opérations.

» Les nouvelles d'Asie sont assez satisfaisantes. Le 4 mai, les Turcs sont entrés à Ursughet, ville située à 10 lieues du fort de Chekvetil, et les Russes l'ont abandonnée sans coup férir, en se retirant du côté de Tiflis.

« P. S. — J'apprends à l'instant que le *Magellan* et deux autres bâtiments français sont partis, aujourd'hui, pour Gallipoli, où, avec les transports qui y ont été expédiés hier, ils prendront la 1^{re} brigade de la 1^{re} division de l'armée française, pour la transporter immédiatement à Varna »

FEUILLETON

LE ROI DES MÉNÉTRIERS.

(Suite.)

Le docteur attendit que le premier transport de douleur fût passé.

— Allons! mon pauvre et malheureux ami, dit-il enfin, j'avais prévu ce résultat; votre ancienne fiancée refuse de vous recevoir, de vous reconnaître; il ne nous reste plus rien à faire ici... Partons donc; on nous attend à Stolberg, et nous aurons peine à arriver avant la nuit. — Encore un moment, Docteur, répliqua Daniel d'une voix étouffée; laissez-moi pleurer encore dans cette salle où j'ai passé autrefois de si doux moments près d'elle, respirer l'air qu'elle a respiré... — Monsieur Richter, ceci est de l'enfantillage. Songez que, d'un moment à l'autre, le bailli peut rentrer, et ce diable d'homme a des idées si bizarres sur les devoirs de sa charge... — Elle m'a renié, elle m'a chassé! disait l'artiste sans l'écouter. Ah! docteur, docteur Crécelius, pourquoi m'avez-vous sauvé de l'échafaud? — Rendez donc service à l'humanité pour être récompensé de cette manière! reprit le savant avec impatience; en effet, Monsieur, si j'avais fait ce que vous dites, je me serais épargné les ennuis et les chagrins sans nombre que me cause votre caractère fongueux et indocile! — Vous avez rai-

son, dit Richter en se levant, je suis faible et ingrat.... Je sens mes torts, et je me les reproche; mais... si vous saviez comme je l'aime!

Et ses larmes recommencèrent à couler avec abondance. Crécelius détourna la tête sans oser le presser davantage. Après une pause, Daniel reprit:

— Je vais vous suivre, mon cher bienfaiteur! mais avant de quitter cette maison pour toujours, je voudrais tenter une dernière expérience... — Laquelle? — Autrement, j'avais un moyen de faire partager à Frantzia les plus délicates impressions de mon âme, de parler à son cœur et à sa pensée. Ce moyen, je voudrais essayer s'il a conservé sur elle la même puissance. — Mais, enfin, de quoi s'agit-il?

L'artiste désigna du doigt le violon de Stradivarius, qu'il avait légué autrefois à sa fiancée. Le précieux instrument était encore suspendu à la muraille, enveloppé d'un crêpe de deuil.

— Caprice d'artiste ou d'enfant, car c'est tout un! dit le savant en souriant avec dédain. Eh bien donc, hâtez-vous, car ce rigoriste de justicier peut venir nous surprendre.

Daniel s'empressa de détacher le violon, et le dégageant de son voile funèbre, il reconnut que l'instrument avait été restauré et muni de cordes neuves. Une vague expression de joie se montra sur son visage.

— Il est tel que je le reçus des mains de mon père ex-

pirant, murmura-t-il; l'âme et la vie lui sont revenues... Mais je ne crois plus aux heureux présages!

Il promena un instant l'archet sur les cordes, puis s'abandonnant à son inspiration, il se mit à improviser une suave mélodie dont aucune langue humaine ne saurait donner une idée. Cette improvisation n'avait pas pourtant le caractère impétueux, l'harmonie large et sombre de celle qu'il exécuta pendant la terrible nuit qui précéda sa translation à Göttingue. C'était plutôt une touchante élégie, où la résignation se joignait à la douleur, où la prière avait des larmes timides et respectueuses comme un cantique à la Vierge.

Un moment, l'artiste s'arrêta, vaincu par sa propre émotion. Le docteur Crécelius subissait aussi le charme irrésistible de cette musique merveilleuse; un mélange d'étonnement et de colère contre lui-même se peignait sur ses traits. Son organisation positive cherchait vainement à secouer cette influence inconnue; il n'osait ouvrir la bouche de peur de trahir sa faiblesse.

Dans ce court intervalle de silence, on eut entendu un sanglot derrière la porte, et une voix secrète dit à Daniel:

— Elle est là!

Il reprit sa mélodie; le caractère en devenait de plus en plus triste et abattu. Les sons se traînaient languissamment les uns à la suite des autres comme d'harmonieux soupirs. Par fois, cependant, éclatait une note so-

Voici la copie d'un ordre du jour, adressé par l'amiral Hamelin à l'escadre de la mer Noire, le 20 mai :

Ordre du jour : Le vice-amiral, commandant en chef, témoigne sa satisfaction à l'escadre, sur la manière dont elle a rempli ses devoirs pendant le cours de cette dernière croisière, qui n'a pas été sans quelque lustre pour nos armes. Le port impérial d'Odessa, réduit en cendres ainsi que tout ce qu'il renfermait; l'ennemi, défilé dans Sébastopol et n'osant pas en sortir; les bâtiments du commerce russe, capturés en mer ou sur les rades ouvertes; les quinze forts que la Russie avait échelonnés, depuis un demi-siècle, sur le littoral de la Circassie, abandonnés par elle, en prévision de nos attaques prochaines; enfin, le pavillon russe chassé de cette mer Noire, où il prétendait dominer en maître. Tels sont les premiers résultats obtenus par nos vaisseaux ou par les bâtiments à vapeur opérant sous leur égide.

« Un autre fait, non moins remarquable, a été constaté : c'est que les dix-neuf vaisseaux des deux escadres combinées ont navigué de compagnie, pendant plus d'un mois, avec un ensemble parfait; c'est qu'enveloppés par des brumes épaisses et presque continuelles, ils ont croisé, durant vingt jours devant Sébastopol, sans qu'il s'en soit suivi aucun accident de mer, aucune séparation, tant était grande l'attention de chacun à veiller les mouvements des amiraux et les signaux qui avaient pour objet d'arriver à ce résultat. Le vice-amiral, commandant en chef, s'est empressé de signaler au gouvernement de l'Empereur les titres nouveaux que l'escadre venait ainsi d'acquérir à la confiance du pays. — Le présent ordre sera lu aux équipages assemblés, et affiché au grand-mât. — Par ordre : Le chef d'état-major de l'escadre de la mer Noire. Signé : Comte BOUET WILLAMEZ, capitaine de vaisseau. » — Havas.

On assurait que le *Tiger* a été jeté à la côte, pendant la nuit, par son pilote qui était grec et, par conséquent, *russophile*. L'équipage anglais aurait coupé la gorge au pilote. Le lendemain, le *Furious* se présenta avec une autre frégate, obtint de communiquer avec l'équipage capturé auquel il donna les vêtements dont il avait besoin. — Havas.

« Vienne, dimanche soir :

« On assure avec autorité que, pendant la dernière quinzaine, toutes les relations personnelles entre les cours d'Autriche et de Prusse ont été interrompues.

« Le 29, les Russes ont fait une attaque combinée sur les points du sud-est, du midi et de l'ouest de Silistrie. D'après les rapports russes, ils ont été repoussés avec une perte de 1,000 hommes, et les alliés s'avancent en toute hâte, vers le théâtre de la guerre, par la voie de Varna. »

Vienne, dimanche 4 juin.

Des lettres de Schomla, en date du 17 mai, annoncent que 15,000 Anglais sont partis pour Varna, et que 25,000 Français vont par Andrinople, appuyer les opérations d'Omer-Pacha devant Silistrie.

Bucharest, 30 mai.

Les Russes se sont retirés avec de grandes pertes hors de la portée du canon de Silistrie. La tenta-

tive de prendre cette place d'assaut est, pour le moment, complètement abandonnée. On fera désormais le siège régulier de la place; les travaux en sont dirigés par le général Schilder. — Havas.

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Une lettre de la baie de Balthick, datée du 23 mai, nous apprend que les forces combinées, qui s'y trouvaient à cette date, s'élevaient à 60 bâtiments de guerre, dont 28 vaisseaux de ligne, en y comprenant les vaisseaux turcs.

« La flotte combinée est rentrée à Balthick, où elle a trouvé l'escadre turque, après une croisière de plus d'un mois, interrompue seulement par une halte de six jours à Odessa.

« La véritable catastrophe causée par les brouillards de l'Euxin est la perte du *Tiger*, qui s'est jeté à la côte à quatre milles au sud d'Odessa. Pendant qu'elle s'allégeait de son artillerie pour se remettre à flot, la brume se dissipa, la frégate fut aperçue de la côte, le télégraphe mis en mouvement, et en un instant accoururent 6 à 8,000 Russes, qui établirent une batterie en face de la frégate et commencèrent à la canonner. En échouant, le *Tiger* était tombé sur le flanc du côté de terre, de sorte que ses pièces trop inclinées ne purent répondre au feu de l'ennemi, qui non-seulement faisait un feu d'enfilade de son artillerie, mais dirigeait même un feu de mousqueterie sur le *Tiger*, qui n'était qu'à 100 mètres de la côte. Le commandant, après avoir eu une jambe emportée et avoir vu tomber son neveu à côté de lui, reconnaissant que toute résistance était impossible, se rendit aux Russes.

« On se demandera, sans doute, comment les Anglais, au lieu d'aller à terre avec leurs embarcations, n'ont pas cherché à gagner le large, où ils avaient la chance de rencontrer deux autres frégates qui croisaient avec le *Tiger*. Ces frégates n'étaient pas, sans doute, à une grande distance; mais ne distinguant rien, à cause de la brume, elles pensèrent que la canonnade qu'elles entendaient était dirigée contre elles, et jugeant inutile de s'exposer aux coups d'un ennemi invisible, elles s'étaient éloignées; puis, par surcroît de fatalité, le *Tiger*, au moment de l'échouage, eût la malheureuse idée de tirer un coup de canon de détresse, pour appeler les deux autres frégates à son aide, et c'est ce coup de canon qui donna l'éveil aux Russes.

« Il y avait déjà eu six hommes du *Tiger* tués, et cinq blessés, et le feu avait été mis à bord dans cinq endroits différents par les obus, lorsque le commandant se décida à amener son pavillon. Lorsque les hommes de l'équipage se disposaient à s'embarquer dans les canots, les Russes leur crièrent de ne pas presser et d'emporter tout ce qu'ils pourraient; mais, sur ces entrefaites, les deux frégates ayant paru au large, ce qui causa un moment d'hésitation à bord, les Russes, cette fois, leur signifèrent de se hâter ou qu'ils allaient recommencer le feu. Force fut d'obéir.

« On assure du reste que ces malheureux prisonniers sont traités avec beaucoup d'égards; qu'on leur a permis d'écrire à leurs familles et à l'amiral Dundas, et qu'une frégate, expédiée par celui-ci pour leur porter des effets a été autorisée à communiquer.

— Quand l'univers entier se ligueraient contre moi, s'écria-t-il, sache-le bien, Frantzia, je t'aimerai toujours... toujours... toujours!... — Hélas! et moi, répliqua la jeune fille avec égarement, me crois-tu donc plus forte contre moi-même? Ta pensée me suivra jusqu'à la mort, en dépit de ma conscience et de mon devoir! — Imprudents, que faites-vous? dit Crécelius; ne pouviez-vous contenir l'aveu de cet amour insensé?... Maudite soit cette musique qui amollit ainsi les âmes les mieux trempées!... Je crains... mais qui vient ici? s'interrompt-il avec effroi en prêtant l'oreille. — Mon père et Rodolphe, sans doute, dit mademoiselle Stengel. — Il ne manquait plus que cela! Daniel, hâtez-vous de vous couvrir de votre manteau, et surtout... prenez garde.

Comme il achevait ces recommandations, le bailli et son fils entrèrent dans la salle, et se mirent à secouer la neige qui s'était attachée à leurs vêtements.

— Grande nouvelle! Frantzia, ma sœur chérie, s'écria Rodolphe sans remarquer les étrangers, tu vas être bien surprise et bien heureuse! — Il est peu de choses, Rodolphe, qui puissent désormais me surprendre ou exciter ma joie. — Comment, mon fils, dit le justicier avec sévérité, est-ce ainsi que vous annoncez à votre sœur la mort de ce pauvre diable?... Mais nous avons de la compagnie, je crois, et... — Bonjour, Bailli, dit le docteur en s'avancant précipitamment de manière à masquer son compagnon; je craignais déjà d'être obligé

« On assure que le *Charlemagne* a capturé un navire russe ayant à bord 300 soldats et 60 femmes. Celles-ci ont été renvoyées à Anapa dans un canot parlementaire, où l'on avait eu soin d'embarquer un officier du génie, qui, en examinant la côte, y avait reconnu une batterie de 40 pièces d'un calibre énorme, pouvant plonger sur les vaisseaux sans que ceux-ci pussent riposter. C'est ce qui aura sans doute empêché l'*Agamemnon* et le *Charlemagne* d'attaquer Anapa. » — L. Boniface.

INTÉRIEUR.

Le *Moniteur* publie un rapport de M. le vice-amiral Hamelin sur sa dernière croisière, ainsi que le sommaire des instructions données par la Porte pour la réception des troupes autrichiennes en Albanie.

La feuille officielle reproduit également une lettre du commandant en chef à Silistrie en date du 21 mai et d'après laquelle les Russes ont été repoussés avec perte. — Havas.

FAITS DIVERS.

Un officier des carabiniers anglais, écrit de Scutari, le 13 mai, au *Times*, du 2 mai : « Les campagnes algériennes ont évidemment donné à l'armée française une grande supériorité pour l'équipement, l'organisation, les ambulances : on ne peut s'empêcher de le reconnaître. Les chasseurs et les bataillons de ligne français se meuvent avec une facilité remarquable. Quant aux zouaves, leur uniforme est admirablement approprié au climat. Les soldats anglais sont trop chargés, et lorsqu'ils font gravir des montagnes, ils se meuvent difficilement. Dans notre dernière marche de camp à Gallipoli, lorsqu'il a fallu gravir la hauteur, les hommes quittaient les rangs, et, suivant l'expression des Français, on eut dit un champ de bataille. Il est certain que l'équipement des soldats anglais appelle des réformes utiles et même indispensables en campagne. » — Havas.

— Une personne récemment arrivée à Paris raconte un fait qui prouve jusqu'où va l'autorité morale qu'exerce Omer-Pacha. Dans la longue inspection qu'Omer-Pacha a faite, il y a deux mois, depuis Widdin jusqu'à Giurgewo et Turtukai, il a toujours été accompagné de sa femme, jeune dame transylvanienne, qu'il a épousée en 1849. Cela était déjà fort peu conforme aux mœurs musulmanes. Mais voici qui est plus extraordinaire.

Pendant cette inspection, il y eut un assez vif échange de coups de canon entre une batterie russe et une batterie turque. La femme du généralissime, désirent voir de près ce spectacle, prit le bras de son mari et, ayant baissé son voile, se rendit avec lui dans la batterie. C'est chose contraire à toutes les règles de la décence musulmane qu'une femme donne en public le bras à son mari. On ne savait trop ce que diraient les soldats d'une telle transgression des usages orientaux. Ils dirent que, par son courage, cette dame se montrait digne d'être la femme du général en chef.

(Estafette.)

— Nous trouvons dans le *Courrier de l'Ain* l'extrait suivant d'une lettre adressée par M. A.

nore, vibrante, d'un effet déchirant. Au moment où les modulations s'affaiblissaient paraissaient devoir s'éteindre, elle les relevait brusquement; elle revenait sans cesse comme un adieu à la bouche de deux amants qui vont se séparer pour toujours. Enfin, cependant, un point d'orgue grave et solennel termina le morceau; on n'entendit plus que le bruit sourd du vent qui s'abattait sur la maison, et l'artiste, se tournant vers Crécelius, lui dit d'une voix étouffée : — Partons!

Mais la porte s'ouvrit lentement; Frantzia, le visage baigné de larmes, parut sur le seuil.

— Daniel, pauvre Daniel! dit Frantzia avec effort, j'ai été bien dure envers vous... Pardonnez-moi et plaignez-moi... Adieu! — Frantzia! s'écria Richter en s'élançant vers elle, vous m'avez donc compris? Vous savez donc...

Mais la jeune fille le cloua à sa place d'un geste imposant.

— N'approchez pas, ne me touchez pas; avez-vous oublié le défilé de Rosstrapp?... Qu'étes-vous venu chercher ici? Un mot de pitié? Je n'ai pas eu la force de le retenir sur mes lèvres... C'est assez, trop peut-être! — Elle a raison, mon ami, elle a raison, dit le docteur avec autorité en prenant le bras de Daniel; vous avez obtenu plus que vous ne deviez espérer... Maintenant, séparez-vous, il est temps.

Et il voulut l'entraîner dehors; mais Richter resta immobile.

de partir sans vous voir, après avoir fait un long détour pour vous visiter.

Le vieil Hermann accueillit avec cordialité le protecteur envers lequel sa famille et lui avaient contracté tant d'obligations. Mais, pendant que Crécelius s'efforçait de captiver exclusivement son attention, Rodolphe avait envisagé avec curiosité l'autre visiteur qui se tenait dans l'ombre.

— C'est lui! s'écria-t-il tout-à-coup; oui, je ne me trompe pas; c'est bien lui!

Et il se jeta au cou de son ancien ami, qui lui rendit silencieusement ses caresses.

— A l'exclamation poussée par son fils, le bailli s'était retourné; il examina à son tour l'étranger, qui ne songeait plus à se cacher.

— Serait-il possible? demanda-t-il dans une grande agitation; serait-ce, en effet, Daniel Richter? — Non, non, répliqua vivement Crécelius, c'est l'illustre virtuose Gambini, premier chambellan et maître de chapelle de S. A. le grand duc de Brunswick... Il a des titres qui constatent authentiquement ces diverses qualités... — Mais l'illustre Gambini et Daniel Richter sont une même personne! s'écria le jeune Stengel avec transport.

Frantzia courut à lui.

— Rodolphe, Rodolphe, dit-elle tout bas d'un ton de reproche, tu le perds encore une fois! — Non, ma

Quentin à cette fouille, relativement à la découverte d'une grotte naturelle qui, sans offrir la même étendue et la même variété d'accidents que celle de la Balme, ne laisse pas d'offrir un certain intérêt :

« Le 18, dit le narrateur, je visitais les bois pittoresques de Bellegarde; surpris par la pluie, je cherchai un abri et je trouvai au milieu d'un massif de broussailles une ouverture d'environ 60 centimètres dans le roc; je me glissai dedans pour laisser passer l'orage. Bientôt j'aperçus que plus loin l'ouverture s'élargissait, j'en usai et trouvai une grotte superbe garnie de belles pétrifications mates et cristallisées. Je l'ai parcourue sur 100 mètres environ; puis j'ai été arrêté par un lac tenant toute la largeur du passage.

« Dimanche 21, des amis ont bien voulu retourner avec moi dans cette galerie souterraine, dont nous avons rendu l'entrée et le passage plus faciles.

« De l'entrée à la pièce d'eau, il y a 105 mètres de parcours garnis de pétrifications mates représentant en relief une infinité de formes gothiques; cette galerie a en moyenne 2 mètres 50 de hauteur: au-dessus se trouve une seconde galerie en forme ogivale garnie de pétrifications cristallisées et très-blanches. On arrive à cette dernière par des orifices creusés naturellement dans le plafond de la galerie inférieure; la largeur de cette seconde galerie est d'environ 2 mètres 50 et de 3 mètres pour la hauteur; elle est sur toute son étendue très-accidentée.

« Mais reprenons la galerie inférieure qui conduit à l'eau; ce passage d'eau a 5 mètres de longueur, 1 mètre 20 de profondeur; plus loin on trouve le terrain solide sur 15 mètres de longueur, même largeur mais au moins 8 mètres de hauteur; ensuite nous avons rencontré un nouveau passage d'eau que nous n'avons pas encore franchi, nos dispositions ne suffisant pas.

« Les parois du rocher de cette dernière partie sont unies; il n'y existe aucune pétrification; la première pièce d'eau est entretenue par une source qui descend de très haut et tombe avec fracas à travers les rochers creusés par elle; cette eau s'écoule ensuite par des fissures dans la partie basse. »

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 23 AVRIL 1854
Présidence de M. HAILIG.

RAPPORT

Présenté au nom du Conseil d'Administration
Par M. WOŁOWSKI, directeur-général.

(Suite.)

L'annuité de 5 fr. 45 correspondait, pour ceux qui voulaient conserver leur pleine liberté, quant aux remboursements anticipés, à l'annuité de 5 pour 100, ci-dessus définie. Nous avons prêté ainsi 9,716,000 francs. Par suite du nouveau décret du 21 décembre 1853, qui nous a permis d'élever le taux de nos prêts, nous avons fixé l'annuité à 5 fr. 65.

Mais, ainsi que nous le disions dans notre rapport à l'Assemblée générale du 29 décembre dernier, cette fixation correspondait à un état de choses qui, s'il venait à se modifier d'une manière notable, devait motiver également la modification du taux de nos prêts.

Depuis cette époque, toutes les valeurs ont subi une grande dépréciation, qui augmente naturellement le loyer des capitaux.

bonne sœur, ne m'accuse pas d'être retombé dans la faute que j'ai déplorée si longtemps; mon affection turbulente ne lui sera pas fatale.... Et, tiens, regarde déjà!

Le vieux bailli avait ouvert ses bras à Daniel, et ils se tenaient étroitement embrassés.

— Mon père... mon père aussi? murmura Frantzia; en vérité, je crois rêver. — A la bonne heure, monsieur le bailli, dit le docteur Crécélius avec satisfaction; il est bien de se relâcher, quand il le faut, d'une sévérité stoïque... L'humanité ne peut perdre ses droits.

Le magistrat se dégagea enfin doucement des étreintes de Daniel.

— Richter et vous, monsieur le doyen, reprit-il gravement, ne vous y trompez pas; malgré mon affection secrète et ma vive sympathie pour celui qui fut autrefois le fiancé de ma fille, je n'eusse jamais osé avouer ces sentiments, si je ne venais d'acquiescer la certitude qu'il n'a pas commis l'odieux assassinat dont je l'ai cru coupable... — Quoi donc, Bailli, demanda Crécélius en se redressant d'un air de dignité blessée, prétendriez-vous que je me sois trompé, moi, professeur et doyen de la faculté de médecine de Göttingue, en attribuant à un acte de violence la mort de Wilhelm Pinck? Heureusement les procès-verbaux d'autopsie existent; et je prouverai... — Patience, Docteur, interrompit Hermann Stengel en souriant de cette excessive susceptibilité du sa-

La rente 5 pour 100, qui était cotée 73 fr., n'est plus qu'à 65 fr.; et la rente 4 1/2 pour 100 est descendue de 100 fr. à 91.

Le caractère de notre institution résiste à des variations trop fréquentes, qui ne seraient pas justifiées par un écart considérable dans les conditions du marché; nous avons donc ajourné, autant qu'il était possible, la décision qui porte le taux de l'annuité à 5 fr. 95 c., et qui est appliquée depuis le 1^{er} avril.

Cette annuité de 5 fr. 95 c. nous permet de créer des combinaisons d'emprunt en harmonie avec tous les besoins et avec toutes les positions de fortune.

Nous avons déjà émis des obligations de 1,000 francs, divisées en deux coupures de 500 fr., ou dix coupures de 100 fr., rapportant 5 pour 100 d'intérêt.

Lors du remboursement, chaque porteur reçoit une prime égale au cinquième du capital, c'est à dire 600 fr. pour un titre de 500 fr., 120 fr. pour un titre de 100 francs.

Ces obligations participent en outre, tous les trois mois, aux tirages de lots considérables.

Lorsque les coupures d'une même obligation se trouvent dans des mains différentes, chaque coupure de 500 fr. reçoit la moitié du lot, et chaque coupure de 100 fr. un dixième.

D'autres obligations de 500 francs qui participent dans la même proportion aux lots, produisent 4 pour 100 de revenu et sont remboursables au pair.

A ces titres, dont les avantages ne peuvent manquer d'être de plus en plus appréciés, la Compagnie en ajoute un nouveau, une sorte d'inscription de rente foncière de 500 fr. à 5 pour 100, sans lots ni primes.

Au moyen de cette création, qui se rapproche le plus des lettres de gage d'Allemagne et de Pologne, la Compagnie ouvre un véritable grand livre de la propriété immobilière; elle doit appeler vers elle une grande partie des capitaux, qui se placent aujourd'hui sur hypothèque, et qui retrouveront dans l'obligation 5 pour 100, sans lots ni primes, le revenu le plus élevé auquel ce placement leur permet d'aspirer, dans la limite de l'intérêt légal; une solidité de gage encore accrue, et la garantie supplémentaire de la Compagnie, pour la perception d'un revenu régulier et pour le remboursement du capital.

Ce titre ne sera pas autre chose que le contrat hypothécaire fractionné, mobilisé et garanti. Il aura éminemment un caractère notarial, et servira surtout à faciliter la conversion de la dette hypothécaire actuelle.

Tous les titres au porteur peuvent être déposés dans la caisse de la Compagnie, et représentés par un récépissé nominatif.

Les obligations foncières de toute nature sont placées par la loi sur la même ligne que les rentes sur l'Etat, pour l'emploi des deniers appartenant aux mineurs, aux incapables, aux communes et aux établissements publics ou d'utilité publique.

Elles jouissent d'une faveur qui n'appartient qu'à ces rentes, celle de ne pouvoir être frappées d'opposition, ni sur le capital, ni sur les intérêts, si ce n'est de la part du propriétaire, en cas de perte de son titre.

Enfin, la Compagnie s'engage à les recevoir au pair, en remboursement des prêts correspondants.

La variété des combinaisons adoptées par la Compagnie satisfait les convenances les plus diverses.

A ceux qui, à côté d'un revenu assuré, cherchent les chances aléatoires, la Compagnie offre l'augmentation certaine du capital et l'éventualité d'une fortune. Avec une coupure de 100 francs, qui rapporte 5 pour 100, on a la certitude d'être remboursé à 120 francs, et on a la chance de gagner, tous les trois mois, de 500 fr. à 1,000 francs. Avec une coupure de 500 fr., on quintuple les mêmes avantages.

100 francs placés à la Caisse d'épargne ne rapporteraient par an que 50 cent. de plus. Moyennant ce léger sacrifice, on a droit à 20 fr., en sus du capital, au rem-

boursement, et chaque année à deux cents lots de 500 fr., 1,000 fr., 2,000 fr., 3,000 fr., 4,000 fr., 5,000 fr., 10,000 francs.

On l'a dit avec raison, ce sont 50 c. bien employés.

A ceux qui, sans renoncer à l'éventualité des lots, préfèrent à la prime une augmentation de revenu, le Crédit Foncier présente les obligations de 500 fr. qui participent aux tirages trimestriels.

A ceux enfin qui aiment mieux renoncer aux dons du hasard, en touchant l'intérêt le plus élevé qu'on puisse légitimement obtenir d'un prêt sur hypothèque, la Compagnie offre les titres 5 pour 100.

A tous elle assure un placement hypothécaire de premier ordre, fortifié par la garantie d'un capital social considérable et dégagé des embarras et des dangers qui, dans des conditions ordinaires, affectent les valeurs de cette nature.

Nous venons de le dire, l'obligation de 5 pour 100, sans lots ni prime, a une destination particulière: elle doit servir à la conversion de la dette hypothécaire.

Chaque année, un très-grand nombre de contrats viennent à échéance; quand le terme du paiement arrive à une époque difficile comme la nôtre, la libération ne peut avoir lieu, le créancier est souvent réduit à entamer de longues poursuites d'expropriation, qui le privent même du revenu sur lequel il comptait, et qui l'exposent à des frais considérables.

A ce moment, le Crédit foncier peut le plus utilement intervenir. En se substituant au créancier, il supprimera l'échéance pour le débiteur, mis à même de se libérer par voie d'amortissement; il pourra en même temps offrir au porteur de la grosse, devenue d'un recouvrement difficile, les Obligations foncières qui la représentent, et qui rapportent un revenu fixe, régulièrement payé, de 5 pour 100.

Quand les avantages de cette transformation seront compris: il n'y aura plus de limite pour les opérations de notre Compagnie: la conversion de cette dette hypothécaire se réalisera sans obstacle.

Les obligations foncières actuellement en circulation ont été émises dès le commencement de 1853. L'emprunt de 200 millions, dont les bases furent alors posées en conformité avec la convention du 18 novembre 1852, passée avec l'Etat, comprenait deux cent mille obligations de 1,000 fr., représentées par deux cent mille promesses de 200 fr., qui devaient se compléter successivement par le versement de 800 francs. Les promesses n'avaient droit qu'à concourir au tirage des lots trimestriels de la Compagnie, sans toucher aucun intérêt; les obligations de 1,000 fr. devaient rapporter 5 pour 100 d'intérêt, tout en continuant de concourir au tirage des lots.

(La suite au prochain numéro.)

CHRONIQUE LOCALE.

Depuis trois jours, la Loire inspire de sérieuses inquiétudes. Mardi, à 8 heures du soir, elle marquait 2 m. 50 à l'étiage du pont Cessart; mercredi, à midi, elle était au-dessus de 3 m. Les eaux refoulent dans le Thouet, et les prairies qui bordent cette rivière vont être submergées si la crue ne s'arrête pas. Une dépêche télégraphique de M. le Préfet de la Nièvre, en date du 4 juin, annonce à M. le Préfet de Maine-et-Loire que la crue n'aura probablement pas de suite, la Loire étant déjà en décroissance à Roanne. Aujourd'hui jeudi, à dix heures la Loire est à 2 mètres 95.

P.-M.-E. GODET.

Hier matin, un déplorable accident est arrivé au steeple-chase, sur le chemin de Varrains. Un cheval de l'Ecole de cavalerie, monté par M. P., officier de chasseurs, s'est emporté et s'est abattu; le cavalier a été jeté sur un monceau de pierres et a eu la tête gravement contusionnée. Relevé aussitôt sans connaissance, il a été transporté à l'Hôpital militaire, où on lui a donné les soins qu'exigeait son état. On a beaucoup craint, au premier moment, pour les jours de M. P., mais ils ne sont nullement compromis. Quant au cheval, un piquet de bois lui a fait une large blessure au poitrail et lui a tiré un œil.

P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Belgrade, 5 juin 1854.

Dans la nuit du 27 mai, les Russes ont attaqué à trois reprises la place de Silistrie, mais ils ont été chaque fois repoussés par les troupes ottomanes.

Dans cette affaire, l'ennemi a laissé sur le champ de bataille 1,500 hommes tués et 3,000 blessés.

Un engagement a eu lieu le 31 mai à Slatina, près de la frontière de la petite Valachie. Les Russes occupaient avec 2,000 hommes et 4 canons une position en avant du pont de l'Olto. Ils ont attaqué les Turcs qui les observaient; mais ceux-ci, prenant l'offensive, ont tué près de 600 hommes à l'ennemi, et lui ont enlevé son artillerie. (Moniteur.)

Trieste, mardi 6 juin.

« On disait, d'après une dépêche d'Athènes, du 29 mai, que les Grecs avaient remporté une victoire à Chaggi-Petras. 700 Turcs, parmi lesquels les généraux Nizam et Selim-Pacha, auraient été tués. 5 canons, 7 drapeaux, tout le matériel et plus de 80 mille piastres auraient été pris. — Les Grecs auraient fait, en outre, 600 prisonniers. — Havas.

BOURSE DU 6 JUIN.

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 99 54.

5 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 74 75.

BOURSE DU 7 JUIN.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Fermé à 98 75.

5 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 72 65.

P. GODET, propriétaire-gerant.

Etudes de M^e JAHAN, avoué à Saumur, et de M^e RIDET, notaire à la Ferté-Bernard (Sarthe).

VENTE

BIENS IMMEUBLES

Situés communes de Cherré et de Souvigné, canton de la Ferté-Bernard, arrondissement de Mamers (Sarthe).

Cette vente aura lieu en l'étude et par le ministère de M^e RIDET, notaire à la Ferté-Bernard, le dimanche 2 juillet 1854, à midi.

On fait savoir à tous qu'il appartiendra, qu'en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 12 novembre 1853, enregistré, sur la requête présentée: 1^o par M^{me} Aimée-Louise Joly, veuve de M. Ferdinand-Jean Mars-Larivière, propriétaire, demeurant à Saumur, agissant au nom et comme tutrice légale de M^{lle} Edith-Marie Mars-Larivière, et de M. Albert Mars-Larivière, ses enfants mineurs, héritiers bénéficiaires de leur père; 2^o par M^{me} Lydia Mars-Larivière, épouse de M. Alfred Henri Cherbonnel, directeur du télégraphe à Angers, y demeurant, et ce dernier, pour la validité; ladite dame Cherbonnel, héritière, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de mondit sieur Mars-Larivière, son père, et sur les conclusions de M. le procureur impérial, il sera, en présence de M^e Henri Jahan, avoué à Saumur, subrogé-tuteur desdits mineurs Mars-Larivière, ou lui dûment appelé, procédé à la vente des biens ci-après désignés, dépendant de la succession bénéficiaire de M. Ferdinand-Jean Mars-Larivière, ancien notaire, puis préfet, et, en dernier lieu, directeur du sous-comptoir d'escompte des chemins de fer, demeurant à Saumur, en l'étude et par le ministère de M^e Ridet, notaire, commis à cet effet, demeurant à la Ferté-Bernard, arrondissement de Mamers (Sarthe), le dimanche 2 juillet 1854, à midi.

DÉSIGNATION

DES BIENS A VENDRE.

Article Premier.

Le verger de la Motelière, situé commune de Cherré, canton de la Ferté-Bernard, section A, numéro 85 du plan cadastral, contenant 1 hectare 39 ares 50 centiares, joignant d'un côté le chemin de la Ferté, de l'autre MM.

Delelée et Voisine, d'un bout M. Malherbe, et de l'autre MM. Baudry et Guerrier.

Art. 2.

Une portion de pré, située dans la prairie basse d'Avézé, commune de Souvigné, canton de la Ferté-Bernard, section B, n^o 160 du plan cadastral, contenant 1 hectare 10 ares 90 cent., joignant au sud la prairie de la Pelisse, petite rivière entre deux, au levant deux prés clos.

Art. 3.

Le tiers indivis avec M. Gabriel-Théodore Mars-Larivière, et M^{me} Pauline-Elisa Mars-Larivière, épouse de M. Ladislas Malgrange, dans un bâtiment situé commune de Cherré, longeant la route de la Ferté à Cormes, comprenant une grange, deux écuries, une remise avec greniers sur ces trois derniers objets.

Mises à prix.

Les enchères seront ouvertes sur les mises à prix ci-après, savoir:

L'article premier, sur la mise à prix de cinq mille cinq cents francs, ci... 5,500 f.
L'art. 2^o, sur celle de... 2,000
L'art. 3^o, sur celle de... 1,000

Les personnes qui désireront prendre des renseignements sur la présente vente pourront s'adresser:

1^o A M^e RIDET, notaire à la Ferté-Bernard, dépositaire du cahier des charges;

2^o Et à M^e JAHAN, avoué à Saumur, poursuivant la vente.

Dressé par l'avoué soussigné, à Saumur, le 7 juin 1854.

Signé: JAHAN, avoué-licencié.

Enregistré à Saumur, le 7 juin 1854, par Linacier, qui a reçu 1 franc 10 centimes. (286)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

Pour cause de départ.

Le dimanche 11 juin 1854, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e PLÉ, commissaire-priseur, en la maison de M. Martin, ancien agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, rue de la Chouetterie, n^o 9, à la vente publique aux enchères de tout son mobilier.

Il sera vendu:

Bel ameublement de salon en velours, guéridon, glaces, étagères, tables à jouer, garnitures de cheminées, pendules, flambeaux, lampes, lits garnis, rideaux, armoires, tables, chaises, bureau, bibliothèque et quantité de bons ouvrages; porcelaine, cristaux, batterie de cuisine et autres bons objets.

On paiera comptant et cinq centimes par franc. (287)

GRAND HOTEL DE FRANCE

A LOUER PRÉSENTEMENT

SITUÉ VILLE DE CHOLET

(Maine-et-Loire).

Cette ville très-commerçante attire de nombreux voyageurs.

Cet hôtel, très-connu par sa position et sa nombreuse clientèle, offre aux voyageurs tout le confortable. Dans l'hôtel même se trouvent la poste aux chevaux et les bureaux de diligences pour toutes les routes.

S'adresser, pour renseignements, à M. BOUMIER jeune, maître de poste à Cholet. (288)

A LA VILLE DE SAUMUR

53, rue Saint-Jean.

MISE EN VENTE SAMEDI PROCHAIN 10 COURANT

A DES PRIX EXCEPTIONNELS

D'une très-grande quantité de SOIERIES, CHALES, CONFECTIONS et d'ARTICLES de HAUTE NOUVEAUTÉ en tout genre.

Partie considérable de TAFFETAS D'ITALIE, grande largeur, soie cuite EN NOIR et EN COULEUR (qualité de 5 fr. 50 et 6 fr. 50) à 3 fr. 90 et 4 f. 40

Grand choix de SOIERIES RICHES et A VOLANTS, prix de 90 — 100 — 120 — 150 et 200 fr.

Assortiment varié de ROBES A VOLANTS en Barèges, Jaconas, Taffetalines, Foulards, Velours de mai, etc.

PRIX FIXE INVARIABLE. — ESCOMPTE 2 %. (289)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

BUREAUX A PARIS, RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, 12.

Envoyer franco un Bon de Poste au nom de M. L. FAVRE, directeur.

ON S'ABONNE CHEZ LES LIBRAIRES, ET AU BUREAU DE L'ECHO SAUMUROIS.

4 FRANCS PAR AN POUR LA FRANCE.

MONITEUR DES CONNAISSANCES UTILES ET PRATIQUES,

JOURNAL MENSUEL DES DÉCOUVERTES, PROCÉDÉS ET RECETTES.

Contenant le Résumé de tout ce qui se publie en France et à l'Étranger, de nouveau, d'applicable et d'utile.

Par la variété et le nombre des articles que publiera le *Moniteur*, il remplacera un Journal d'Agriculture, de Jardinage, d'Industrie manufacturière et commerciale, des Inventions, d'Hygiène, d'Économie domestique, de Médecine et Chirurgie domestiques, de Médecine vétérinaire, de Jurisprudence usuelle, de Compte-rendu de l'Académie des Sciences, etc.

SOMMAIRE DU MOIS DE MAI.

Calendrier, pour le mois de juin, du Cultivateur, de l'Horticulteur, de l'Irrigateur et de l'Apiculteur. — Méthode générale et nouvelle pour l'enseignement et l'amélioration de l'Agriculture. — Des veaux pour la boucherie. — Culture du Maïs. — Engrais. — Les Résidus de Crins. — Premiers Travaux de la Société zoologique d'acclimatation. — Méthode sûre pour apprécier le poids des Animaux vivants. — Quelles sont les réparations locales ou de menu entretien principalement pour les exploitations agricoles, à la charge des locataires? — Culture du Fuschia en plein air. — Emploi du Guano liquide pour le jardinage. — Pour avoir de belles Plantes de jardin. — Guérison de la Maladie du Pêcher, appelée *blanc* ou *meunier*. — Aversion des Arbres à fruits pour certains corps. — Culture de la vigne, d'après le procédé de M. Persoz. — Destruction des Fourmis. — Les Gaulés de Louhans. — Pour raccommoder la porcelaine. — Pour couper la fonte. — Pour utiliser de suite du bois de charpente vert. — Pour enlever les vieilles Peintures qui se trouvent sur du bois. — Pour fabriquer une Encre qui n'oxyde pas les plumes métalliques, inaltérable par les acides, par l'eau, et ne faisant aucun dépôt. — Préparation de la Paille pour la rendre propre à remplacer le crin et la laine dans les matelas, par M. Lehmann. — De l'action de l'air filtré sur la fermentation et la

putréfaction. — Remède contre le choléra. — Pour guérir la migraine. — Pour guérir la goutte. — Liniment savonneux composé pour les humeurs scrofuleuses. — Laryngite couenneuse ou croup. — Onguent cératé pour les cravasses de la Peau. — Pommade contre les Brûlures. — Pommade contre les Hémorrhoides. — Emplâtre stimulant. — Liniment stimulant pour les Rhumatismes. — Liniment volatil pour les Foulures. — Conservation des Œufs. — Moyen d'essayer la qualité du Lait. — Conservation du Lait. — Procédé de M. de Lignac pour la conservation du Lait. — Pour enlever au Vin le goût d'aigre. — Pour améliorer un Vin vert. — Pour enlever au Vin le goût de fût. — Boisson de Cosses de Pois vert. — Vin de Cerises. — Ratafia des quatre fruits. — Ratafia de Cerises. — Ratafia de la Ménagère. — Ratafia de Framboises. — Académie des Sciences. — Sciences applicables aux Arts. — De l'ode. — Manière de mettre le feu aux Mines par l'électricité. — Photographie sur papier. — Télégraphe imprimant. — Télégraphe transatlantique sous-marin. — Pour purifier les Alcools. — Laine végétale tirée des feuilles du Pin Sylvestre. — Traitement de la gale du mouton, par M. Gautier, médecin-vétérinaire de l'arrondissement de Béziers. — Melanges. — Lune rousse. De son influence sur les phénomènes de la végétation. — Bulletin commercial.

Le *Moniteur* est publié le 25 de chaque mois, à dater de janvier 1854. Chaque Livraison, composée de 32 pages in-8^o, sera accompagnée d'un calendrier mensuel du Cultivateur, de l'Horticulteur, et d'un bulletin commercial pour les céréales, les eaux-de-vie, et les bestiaux sur les marchés de Foissy et de Sceaux.

Les Livraisons de l'année formeront un beau et fort vol. in-8^o, avec une table. Les 10,000 premiers Souscripteurs inscrits recevront une Carte de la Turquie.

Fu pour légalisation de la signature ci-contre
En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné